



**CHANTEAU N° 03/2025**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 04 février 2025

le Conseil municipal de la commune de Chanteau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/01/2025

**Nombre de Conseillers :**  
**En exercice : 14**  
**Présents : 14**  
**Votants : 14**

**Présents :** BOTELLO Christel, PRONO Gilles, RISSET Jean-Philippe, COROLLER Camille, COUTANCEAU Stéphanie, GAILLOT Vanina, ETIENNE Chantal, COROLLER Didier, TAVARES MARQUES Charlène, VUOTTO-MOAN Julie, BONNEAUD Eliane, DUMERY Ghislain, DANTHU François, PERDOUX Marc

**Secrétaire de séance :** Vanina GAILLOT

**Objet :** demande de subvention départementale pour la création d'un préau et changement de jeux pour l'école maternelle – achat de matériel

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il devient urgent de créer un préau dans la cour de l'école maternelle. La météorologie tend actuellement à recevoir de plus en plus d'épisodes de pluie très fréquents.

Cette école n'a rien pour abriter les enfants en cas de pluie ou de grosses chaleurs. Des barnums étaient installés provisoirement pour l'été qu'il fallait démonter à chaque alerte de la préfecture pour pluie ou vent violent.

Au dernier contrôle de l'entreprise DEKRA, responsable de la sécurité des jeux dans la cour, il est apparu que les jeux devenaient de plus en plus obsolètes. Après concertation avec les professeurs de cette école, un choix s'est porté sur un ouvrage qui regroupe 6 jeux.

Après avoir exposé notre dossier au Conseil Départemental, celui apporte son soutien à hauteur de 80 % pour :

- |                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| - Construction du préau             | 13 540,00 € HT |
| - Château de fanette 6 jeux 1/6 ans | 15 125,00 € HT |

Pour un montant total HT de **28 665 €**.

Envoyé en préfecture le 17/02/2025

Reçu en préfecture le 17/02/2025

Publié le 17/02/2025

ID : 045-214500720-20250204-03\_2025-DE



- auto laveuse qui se trouve dans la salle Pierre Quivaux.
- aspirateurs dans tous les bâtiments
- souffleur
- débroussailleuse
- compresseur

Pour un montant total HT de **11 047,60 €**.

Il reste à la charge de la commune : **7 942,52 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter la demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte publié le :  
Transmis au représentant de l'Etat le :

Madame le Maire,



  
Christel BOTELLO